



## COMMUNE DE DIBAMBA – CAMEROUN

### I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

#### a. Historique de peuplement

La Commune de la DIBAMBA couvre le canton Longasse et compte une population estimée à environ 14 000 habitants. Cette population est disséminée dans 15 villages. Les ethnies autochtones sont les Bassa des familles (Batchegui, Log Balag, Dog Nyang, Dog Kouma, Dog Yap, Log Momb, Dog Bayeg, Dog Ngahnkeng, Dog Som et Dog Koupsi). D'autres populations qui viennent de toutes les ethnies du Cameroun de même que de nombreux expatriés originaires d'Afrique centrale ou de l'Ouest (maliens, Nigériens, Tchadiens ...) sont installées dans la Commune. Plusieurs groupes religieux existent dans la Commune de DIBAMBA. On y trouve ainsi les Chrétiens (les catholiques, les presbytériens, les évangéliques etc.), les témoins de Jéhovah, les pentecôtistes, les musulmans. Certains de ces groupes comme l'EEC et l'église catholique ont des paroisses bien construites alors que certains groupes officient dans les domiciles privés.

#### b. Composition du Conseil local ;

22 conseillers municipaux

#### c. L'Autorité locale

Maire : NJECACAL Manfred



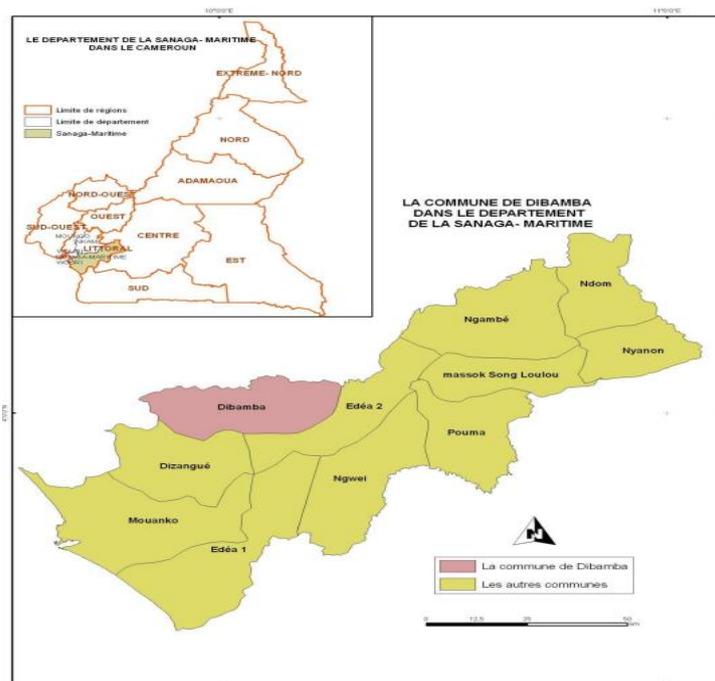
## II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

### a. Géographie

La Commune de la DIBAMBA se trouve dans la Région du Littoral. Elle est l'une des neuf (09) Communes que compte le Département de la Sanaga Maritime. Elle a été créée le 24 Avril 2007 par décret présidentiel n° 2007/117. La Commune de la DIBAMBA, située dans la Nord-ouest du Département de la Sanaga Maritime se trouve à 15 km d'Edéa, Chef lieu du Département de la Sanaga Maritime, à 30 km de Douala, Chef lieu de la Région du Littoral et à 215 km de Yaoundé capitale du Cameroun. La Commune de la DIBAMBA a une superficie de 1600 km<sup>2</sup> et est traversée la Route Nationale N°3 (RN3) reliant la Capitale du Cameroun au chef-lieu de la Région du Littoral sur environ 30km. Elle est limitée :

- Au Nord par les Communes de Yabassi et Yingui ;
- Au Sud les Communes de Dizangué et Edéa IIème ;
- A l'est par la commune d'Edéa IIème ;
- A l'Ouest par la Commune de Douala IIIème

### b. Carte de la collectivité territoriale.



## III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

### a. Démographie

La Commune de la DIBAMBA couvre le canton Longasse et compte une population estimée à environ 14 000 habitants.

### b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

SECTEURS	TYPE D'INFRASTRUCTURE	NOMBRE	LOCALISATION
Éducation de base	Ecoles primaires publiques	10	Kopongo, Somakek, Logbadjeck, Missolè I, Missolè II, Kendeck, Pitti-gare, Loungahe, Sikoum,
	Ecoles maternelles	05	Kopongo, Logbadjeck, Pitti-gare, Bessombe, Missolè II
	Ecoles primaires Privés	01	Missolè II
Énergie et eau	Puits	25	Nkom, Pout-Njouma, Logbadjeck gare, Logbadjeck centre, Bonepoupa, Kopongo, Bienkok, Somakek, Bessombe, Missolè I, Missolè II, Nkondjock, Loungahe, Sikoum
	Forages	11	Nkom, Logbadjeck gare, Logbadjeck centre, Kopongo, Pitti-gare, Bessombe, Missolè I, Missolè II, Sikoum
	Captage	01	Logbadjeck centre
	Source aménagée	01	Logbadjeck-gare
	Réseau haute tension	02	Commune
	Réseau basse tension	02	Kopongo ; Nkom ; Bienkok ; Somakek ; Pout-Njouma ; Logbadjeck.
Culture	Foyers communautaires	03	Kopongo- Bienkok- Bessombe
	Salle des fêtes	01	Logbadjeck
Santé	CSI	02	Logbadjeck; Somakek (non fonctionnel)
	Centre de santé privé	01	Missolè I
Enseignement secondaire	Collège d'Enseignement Secondaire	01	Missolè II
	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial	01	Kopongo
	Lycée d'Enseignement Général	01	Logbadjeck
Jeunesse	Foyer des jeunes	01	Logbadjeck
Travaux publics	ponts (sur la DIBAMBA)	02	Boné poupa, Missolè I
	ponceaux	08	Pout-njouma, Nkom, Somakek Bessombé, Bienkok
	Route bitumée	03	Edéa-Missolè I ; Edéa- Kopongo - Logbadjeck-Boné poupa ; Sikoum-Logbadjeck.
	Routes en terre	04	Pout njouma-Somakek-Bienkok-Nkom-Kopongo-Logbadjeck ; Sikoum-Loungahe-Pittigare-Kendeck-Missolè I; Nkondjock-Kendeck Somakek-Maboudou
Télécommunications	Antenne relais	02	Sikoum

SECTEUR	ATOOUTS/POTENTIALITES
<b>AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des structures d'encadrement des producteurs</li> <li>• Proximité de deux grandes villes</li> <li>• Espaces propices à l'agriculture disponibles</li> </ul>
<b>ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un CZV</li> <li>• Climat favorable</li> <li>• Proximité de deux grandes villes</li> <li>• Espaces disponibles</li> <li>• Existence de nombreux cours d'eau permanent et de la Sanaga</li> </ul>
<b>SANTE PUBLIQUE</b>	02 centres de santé intégré (CSI), 01 centre de santé privé <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence du COSA</li> </ul> Proximité de deux grandes villes
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>	Existence de plusieurs sociétés privées Environ 20km de route bitumée et environs km de routes enterre plus ou moins praticable en toute saison Existence de carrières de sable, de pierres et de latérite
<b>EDUCATION DE BASE</b>	10 écoles primaires publiques, 05 écoles maternelles, 01 école primaire privée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de l'inspection d'arrondissement</li> </ul>
<b>CULTURE</b>	03 foyers communautaires, 01 salle de fête Proximité de deux grandes villes
<b>PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité de deux grandes villes</li> </ul> Niveau scolaire des femmes acceptable
<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	
<b>HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès plus ou moins facile dans tous les villages et dans la ville communale</li> <li>• Terrain municipal en cours d'acquisition</li> </ul> Proximité de deux grandes villes
<b>ENERGIE ET EAU</b>	25 puits, 11 forages, 01 captage, 01 source aménagée 02 lignes électriques Haute tension 06 villages électrifiés

### c. Activités économiques :

Les principales activités économiques menées par les populations de la commune de DIBAMBA sont : l'agriculture, la pêche, le commerce, l'exploitation artisanale des produits de carrières (sable, latérites, argile, gravier, pierres) etc.

#### • L'agriculture

La culture pérenne dominante pratiquée est le palmier à huile. En dehors de cette spéculation, c'est une agriculture de subsistance et les produits sont destinés à la consommation familiale. Le surplus des productions est vendu sur les marchés des villes voisines que sont Douala et Edéa. Les cultures vivrières, essentiellement pratiquées par les femmes sont : le manioc, le

macabo, le taro, le plantain, la banane douce, l'igname, le maïs, l'arachide etc. Le mode de culture est l'agriculture itinérante sur brûlis et la jachère. Certaines productions agricoles sont transformées sur place. C'est le cas de l'huile de palme qui est produite à travers de nombreuses huileries artisanales et du manioc qui est transformé en, en « miondo », en cossettes, en farine de manioc et « mintoumba ». Le secteur agricole est encadré par quelques programmes et projets du Ministère de l'Agriculture notamment : le Programme de Vulgarisation et de Recherches Agricole (PNVRA), le Programme National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT), le Programme d'Amélioration de la compétitivité Agricole (PACA).

- **La pêche**

La pêche constitue l'une des activités lucratives pour les populations des villages riverains du fleuve DIBAMBA qui traverse et arrose la commune. Il s'agit d'une pêche artisanale. Les techniques de pêche utilisées comprennent le filet, les nasses, les lignes et les produits chimiques (néfaste pour l'environnement et la santé humaine). Cette activité connaît un ralentissement pendant la saison de pluies qui va du mois de septembre au mois d'octobre, puis connaît des périodes d'intenses activités au courant des mois de Février à Avril et de Novembre à Décembre. Les espèces de poissons les plus pêchées sont entre autres le Tilapia du Nil (*Oréochromis niloticus*), les silures (*Clarias gariepinus*), le poisson serpent (*Chana chana*).

- **La chasse**

La Commune DIBAMBA regorge d'une faune diversifiée et abondante. Cette faune joue un rôle crucial dans l'économie locale et la fourniture en protéines animales des populations. Cette activité est l'apanage des hommes et des jeunes garçons. Les principales techniques cynégétiques utilisées le piège à câble, la chasse à l'arme. Le braconnage est assez important dans la réserve de NGOMBE. Les principaux clients de ces derniers sont les vendeuses de denrées alimentaires et les automobilistes de la Route Nationale N°3 (RN3) qui traverse la Commune.

- **Le petit commerce**

La position géographique la Commune de la DIBAMBA (entre deux grandes métropoles que sont Douala et Edéa) favorise les échanges commerciaux. Certains villages de la Commune situés en bordure de la RN3 disposent de marchés très fréquentés (MISSOLE 2). Les villages situés le long du chemin

de fer ont vu leurs activités économiques réduites à cause de l'irrégularité des trains. La ville de LOGBADJECK ne dispose pas de marché pour la commercialisation des produits vivriers. Toutefois dans la ville communale et la majorité des villages, on trouve des échoppes pour la vente des produits de première nécessité et des débits de boisson.

- **L'exploitation des ressources minières**

La Commune de la DIBAMBA est assez riche en ressources minières tels que : le sable, la latérite, le gravier, les pierres et l'argile. Les différentes ressources minières sont exploitées par des sociétés d'exploitation et par les différents acteurs de la communauté à diverses fins. Le sable, est exploité par les populations à des fins de construction et est vendu sur place. Plusieurs carrières d'exploitation des pierres et de la latérite existent dans les 14 communes et sont l'apanage des grandes sociétés comme RAZEL, KETCH, SCPG et Néo TP pour ne citer que celles-ci

#### **IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL**

##### **a. Principaux partenaires techniques et financiers**

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

#### **V. CONTACTS UTILES**

##### **a. Adresse, téléphone,**

+237) 651 069 601 / +237) 699 682 856

##### **b. Email, site, etc.**

<https://www.mairie-dibamba.cm/>